

Ouverture automatique de livret jeune

Par CONSO, le 19/06/2008 à 11:05

Bonjour,

Ma banque m'a adressé un double de contrat d'ouverture de livret jeune accompagné d'une cartelette stipulant qu'elle me "l'offrait". Quelques jours plus tard, j'ai reçu un relevé de compte, tout ceci sans que j'ai demandé ou signé quoi que ce soit, d'autant plus que je suis déjà détentrice d'un livret jeune. Est-ce légal ?

Que dois-je faire?

Merci de bien vouloir m'apporter vos conseils.